

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLATEFORME PRISE EN CHARGE MALADES CHRONIQUES COVID - (N° 3413)

AMENDEMENT

N ° AS3

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, M. Coquerel, M. Lachaud, M. Larive,
Mme Panot, Mme Obono, M. Mélenchon, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Rubin, Mme Ressiguiet, Mme Taurine et M. Ruffin

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.